

KIWINI CLUB

Reconduction de dossier

Année scolaire 2021 / 2022



A remettre au Directeur du périscolaire avant le lundi 14 juin 2021

**Le nombre de places est limité, tout dossier remis après la date butoir sera sur liste d'attente
En outre, aucun dossier ne sera accepté si une facture impayée demeure**

L'ENFANT

Nom, Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Date de naissance : _____ Sexe : fille garçon
École : _____
Classe : _____

LES PARENTS

Votre adresse a-t-elle changée ? OUI NON

Si oui, votre nouvelle adresse :
.....
.....

Vos n° de téléphone ont-ils changés ?

OUI NON

Si oui, veuillez indiquer vos nouveaux numéros :
.....
.....
.....

Affiliation :

CAF Régime agricole Autres régimes

Quotient familial :

< à 500 Entre 500 et 680 > 680

Indiquez votre N° d'allocataire à la CAF (7 chiffres et 1 lettre) :

A défaut, l'organisme payeur (ex. MSA) et votre n° d'adhérent :

Autorisation parentale et en cas d'urgence

Mon enfant, s'il est âgé de + 8 ans, peut quitter seul le centre, par ses propres moyens, les jours scolaires :

OUI NON

Heure de départ :

Si non, personnes autorisées à venir le chercher ou à prévenir en cas d'urgence

.....
Téléphone :
.....
.....

Téléphone :
.....
.....

Allergies (pollen, asthme,...)

.....
.....

Régime alimentaire

- Repas sans porc.
 Repas végétarien
 Projet d'accueil individualisé en cas d'allergie alimentaire (fournir le certificat médical).

PLAGES D'ACCUEIL

	Accueil Matin (1)	Midi	Soir 17h30	Soir 18h30
Lundi				
Mardi				
Jeudi				
Vendredi				

(1) **Accueil du matin : dès 7 H à Gachot** (si votre enfant est scolarisé à Molière, le personnel du Kiwini le ramènera à Molière)

(2)	Accueil Matin	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Journée avec repas	Journée sans repas
Mercredi					

(2) **Pour les enfants âgés de 4 ans révolus**

- Accueil régulier** (à partir du/...../.....)
 Accueil sur planning (A compléter mensuellement via Berger Levrault – Portail Famille)
 Accueil occasionnel (l'information doit être transmise au directeur au moins 7 jours avant)

Tout changement dans les plages d'accueil réservées doit être notifié par écrit (papier ou mail) au directeur.

Remarques

Je m'engage à signaler à la structure tout changement de planning d'accueil, avant la rentrée scolaire.

Lors de nos activités, nous pouvons être amenés à prendre des photos de votre enfant et les diffuser, notamment par voie de presse.

J'autorise la prise et la diffusion des photos de mon enfant :
 OUI NON

Certifie(nt) l'exactitude de tous les renseignements cités ci-dessus.

Fait à _____, le _____

Signature des parents (ou tuteurs)
Précédée de la mention « lu et approuvé » :

Doivent être joints avec le présent dossier les documents suivants :

<input type="radio"/>	Attestation d'assurance 2021/2022
<input type="radio"/>	Copie du carnet vaccinal
<input type="radio"/>	Copie feuille CAF Quotient familial (si tarif autre que tarif plein sauf autorisation CAFPRO)
<input type="radio"/>	Prélèvement automatique (SEPA) obligatoire (pour ceux qui ne l'ont pas mis en place)